Image not found or type unknown

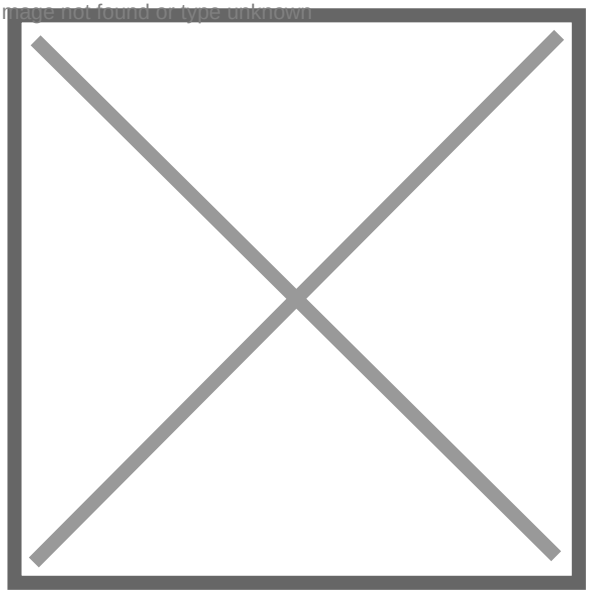

Décompte de jour de congé en samedi

Par **jarobem**, le **25/09/2014** à **20:16**

J'ai pris congé le jeudi 14 août parce que 15 août c'était jour férié.Sur ma fiche de paie je me suis retrouvé avec le jeudi et samedi en congé payé.En sachant que dans mon contrat de travail je suis embauche de lundi au vendredi 3 heures par jour.

[fluo]***Bonjour,***
La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".
Merci pour votre attention...
[/fluo]

Par **Lag0**, le **26/09/2014** à **07:44**

Bonjour,
Si vos congés sont décomptés en jours ouvrables (droit à 30 jours de CP par an, 5 semaines de 6 jours, acquisition de 2.5 jours de CP par mois), c'est tout à fait normal.
On compte tous les jours ouvrables (donc du lundi au samedi) en commençant au premier jour ouvré qui aurait du être travaillé et en arrêtant le dernier jour ouvrable avant la reprise.
Donc ici, vous avez été en congé jeudi, vendredi et samedi. Le vendredi étant férié, il ne vous est pas décompté et cela vous fait donc 2 jours au lieu de 3.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés